



Société C.M.R. GROUP

BP85 7 rue John Maynard Keynes
Technopôle Châteaueuf
13013 MARSEILLE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

7 Rue John Maynard Keynes - CS 80012
13388 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 11 37 00 www.cmr-group.com
Siret 490 366 341 00025 / Code APE 2651B
TVA Intra. FR 42 490 366 341
EORI FR 490 366 341 00025

*Lucy's Carbon -
Horizon*

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 22

CABINET FAYETTE & Associés

1 allée des lilas

Résidence Beaumanoir

13100 AIX EN PROVENCE

0442912840

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	3 198 990	294 186	2 904 804	2 519 951	384 852	15.27
	Concessions, brevets et droits similaires	1 549 886	1 330 983	218 903	294 176	75 273	25.59
	Fonds commercial (1)	6 359 275		6 359 275	6 359 275		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 372 463	1 341 531	30 932	33 848	2 916	8.61
	Autres immobilisations corporelles	1 762 303	1 323 436	438 867	218 442	220 425	100.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	40 539 931	6 941 866	33 598 065	33 754 762	156 697	0.46	
Créances rattachées à des participations	1 984 932		1 984 932	1 390 292	594 639	42.77	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	169 960		169 960	251 363	81 403	32.38	
Total II	56 937 740	11 232 002	45 705 738	44 822 110	883 628	1.97	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	9 120 587	1 700 114	7 420 474	8 386 009	965 535	11.51
	En-cours de production de biens	1 502 292	62 237	1 440 055	1 046 613	393 443	37.59
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	1 495 458	553 929	941 529	716 829	224 700	31.35
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 684 152	94 699	8 589 453	6 749 487	1 839 967	27.26
	Autres créances	2 269 936		2 269 936	988 407	1 281 529	129.66
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	3 010 986		3 010 986	2 681 213	329 773	12.30	
Charges constatées d'avance (3)	189 656		189 656	217 773	28 118	12.91	
Total III	26 273 067	2 410 978	23 862 090	20 786 330	3 075 759	14.80	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				80 502	80 502	100.00
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	56 853		56 853	17 870	38 983	218.15
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	83 267 660	13 642 980	69 624 680	65 706 812	3 917 868	5.96	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

169 960

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 874 108)	11 874 108		11 622 862		251 246	2.16
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	810 314		74 368		735 946	989.60
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	1 162 286		1 162 286			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	21 608 527		15 203 570		6 404 958	42.13
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 547 121		6 404 958		1 857 836	29.01	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	680 182		511 783		168 399	32.90	
Total I	40 682 538		34 979 826		5 702 712	16.30	
AUTRES FONDS PROPRES							
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS							
	Provisions pour risques	750 993		328 159		422 835	128.85
	Provisions pour charges						
Total III		750 993		328 159		422 835	128.85
DETTES (1)							
	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 678 727		9 973 022		7 294 295	73.14
	Concours bancaires courants	160 766		193 132		32 366	16.76
	Emprunts et dettes financières diverses	17 316 191		8 942 838		8 373 354	93.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 506 816		5 656 875		1 150 059	20.33
	Dettes fiscales et sociales	1 356 945		838 998		517 947	61.73
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 263 461		2 263 461	100.00
	Autres dettes	54 626		8 667		45 959	530.26
Comptes de Régularisation							
	Produits constatés d'avance (1)	2 101 866		2 502 211		400 346	16.00
Total IV		28 175 937		30 379 205		2 203 268	7.25
	Ecarts de conversion passif (V)	15 212		19 623		4 411	22.48
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		69 624 680		65 706 812		3 917 868	5.96

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

12 694 944 16 249 022

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	2 989 784	28 476 206	31 465 990	30 362 641		1 103 349	3.63
Production vendue de services	825 317	3 006 718	3 832 035	1 907 635		1 924 400	100.88
Chiffre d'affaires NET	3 815 101	31 482 924	35 298 025	32 270 276		3 027 749	9.38
Production stockée			517 168	453 035		64 133	14.16
Production immobilisée			498 598	621 557		122 959	19.78
Subventions d'exploitation			13 807	77 808		64 001	82.25
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 479 249	1 639 852		160 604	9.79
Autres produits			1 023 754	1 256 325		232 571	18.51
Total des Produits d'exploitation (I)			38 830 601	36 318 853		2 511 747	6.92
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 434 400	21 747 627		686 773	3.16
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			145 615	1 196 147		1 050 532	87.83
Autres achats et charges externes *			6 283 044	7 257 643		974 599	13.43
Impôts, taxes et versements assimilés			334 810	321 980		12 830	3.98
Salaires et traitements			4 696 796	3 127 683		1 569 113	50.17
Charges sociales			2 203 991	1 277 669		926 322	72.50
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			645 211	379 392		265 819	70.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 316 279	1 306 104		1 010 175	77.34
Dotations aux provisions			604 741	75 403		529 338	702.01
Autres charges			980 770	1 061 954		81 183	7.64
Total des Charges d'exploitation (II)			40 354 427	35 359 308		4 995 119	14.13
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 523 827	959 545		2 483 372	258.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	5 104 474		9 678 218		4 573 743	47.26
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	232 871		11 873		220 998	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	17 950		109 050		91 100	83.54
Différences positives de change	127 115		93 621		33 493	35.78
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	5 482 409		9 892 761		4 410 352	44.58
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	56 853		3 857 870		3 801 017	98.53
Intérêts et charges assimilées (4)	1 005 606		258 560		747 046	288.93
Différences négatives de change	25 644		140 508		114 865	81.75
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 088 103		4 256 939		3 168 836	74.44
2. Résultat financier (V-VI)	4 394 307		5 635 823		1 241 516	22.03
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 870 480		6 595 368		3 724 888	56.48
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 628				1 628	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	631 421		327 429		303 992	92.84
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 661 930				1 661 930	
Total VII	2 294 980		327 429		1 967 550	600.91
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	417 988		105 800		312 188	295.08
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	187 494				187 494	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	168 399		543 356		374 957	69.01
Total VIII	773 881		649 156		124 725	19.21
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 521 098		321 727		1 842 825	572.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	155 543		131 316		24 227	18.45
Total des produits (I+III+V+VII)	46 607 990		46 539 044		68 946	0.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	42 060 868		40 134 086		1 926 782	4.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 547 121		6 404 958		1 857 836	29.01

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

154 517 106 036
345 117 346 183
5 104 474 9 678 218
838 662 23 251

CABINET FAYETTE & Associés

Société C.M.R. GROUP

BP85 7 rue John Maynard Keynes
Technopôle Château Gombert
13013 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CABINET FAYETTE & Associés

1 allée des lilas

Résidence Beaumanoir

13100 AIX EN PROVENCE

0442912840

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 69 624 680.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 35 298 024.67 Euros et dégagant un bénéfice de 4 547 121.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- En date du 11 décembre 2023, opération de fusion par voie d'absorption de la société Financière Jumbo avec effet rétroactif au 1er janvier 2023.

Pour réaliser cette opération, notre Société a procédé à :

- une augmentation de capital d'un montant de 11 874 108 €
- une réduction de capital d'un montant de 11 622 862 €

A l'issue de cette opération, le capital social de notre société s'élève à : 11 874 108 €.

- A compter du 1er janvier 2023, notre société est la nouvelle société mère du groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés : Procaly SAS et Aither Groupe SAS

- Remboursement par anticipation de la dette senior pour 6 m€

- Cession de l'ensemble des titres de notre filiale CMR Korea

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le niveau d'activité économique reste soutenu en ce début d'année 2024.

Notre Société n'étant pas exposée sur ses ventes ni ses achats à l'Ukraine, la Biélorussie ou la Russie, nous ne prévoyons pas de répercussion économique directe du conflit sur notre plan d'affaire.

Le contexte inflationniste, notamment sur certaines matières premières comme le cuivre, s'il ne se fait pas sentir actuellement reste cependant à surveiller car il pourrait à terme impacter dans une certaine mesure nos coûts de production.

La direction de notre Société a estimé, à la date d'établissement des comptes clos au 31 décembre 2023, que la convention de la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	2 700 391	498 598
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 851 098	58 063
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 341 746	30 717
Installations générales agencements aménagements divers		730 150	286 523
Matériel de transport		627	1 186
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		721 781	22 603
	TOTAL	2 794 304	341 029
Autres participations		42 087 001	630 510
Prêts, autres immobilisations financières		251 363	
	TOTAL	42 338 364	630 510
	TOTAL GENERAL	55 684 157	1 528 200

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL	0	3 198 990	3 198 990
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		7 909 161	7 909 161
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 372 463	1 372 463
Installations générales agencements aménagements divers			1 016 673	1 016 673
Matériel de transport		566	1 247	1 247
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			744 384	744 384
	TOTAL	566	3 134 766	3 134 766
Autres participations	5 361	187 287	42 524 863	42 524 863
Prêts, autres immobilisations financières	81 403	0	169 960	169 960
	TOTAL	86 764	42 694 823	42 694 823
	TOTAL GENERAL	86 764	56 937 740	56 937 740

Les règlements comptables du CRC 2004-06 et 2002-10 en matière de comptabilisation des actifs et des amortissements ont été pris en considération.

Toutefois, compte tenu du caractère non significatif aucun retraitement n'a été opéré sur ces points. De même, les valeurs résiduelles théoriques n'ont pas été revalorisées.

Le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général prévoit de nouvelles dispositions quant au traitement du mali technique de fusion pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. Nous rappelons que le mali de fusion - suite à la TUP réalisée au cours de l'exercice clos le 31/12/2016 - s'élevait à 15 876 k€.

Il avait été affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient des plus-values latentes, soit de la manière suivante :

- Fonds de commerce : 1 189 k€
- Titres de participation : 14 687 k€

Test de la valeur des titres de participation : à la clôture de l'exercice 2023, le test a été réalisé par la méthode d'actualisation des flux nets (cash-flows) futurs de trésorerie.

Il ressort de ce test :

- maintien des dépréciations antérieures sur les titres de sociétés CMR Far East et Greenelec
- aucune perte de valeur sur les titres de nos autres filiales.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	180 440	113 746		294 186
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 197 647	133 336	0	1 330 983
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 307 898	33 633		1 341 531
Installations générales agencements aménagements divers		581 093	47 478		628 571
Matériel de transport		628	401	34	994
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		652 394	41 476		693 871
	TOTAL	2 542 014	122 988	34	2 664 967
	TOTAL GENERAL	3 920 100	370 070	34	4 290 136
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	113 746			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	133 336			
Instal.techniques matériel outillage indus.		33 633			
Instal.générales agenc.aménag.divers		47 478			
Matériel de transport		401			
Matériel de bureau informatique mobilier		41 476			
	TOTAL	122 988			
	TOTAL GENERAL	370 070			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	80 502		80 502	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	511 783	1 606 443	1 438 044		680 182
TOTAL	511 783	1 606 443	1 438 044		680 182

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	75 403	63 984	75 403		63 984
Pertes de change	17 870	56 853	17 870		56 853
Autres provisions pour risques et charges	234 886	652 362	257 091		630 157
TOTAL	328 159	773 199	350 364		750 993

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 013 474		80		2 013 394
Sur autres immobilisations financières	4 928 472				4 928 472
Sur stocks et en cours	1 306 104	2 316 279	1 306 104		2 316 279
Sur comptes clients	94 699				94 699
TOTAL	8 342 748	2 316 279	1 306 184		9 352 844
TOTAL GENERAL	9 182 690	4 695 921	3 094 592		10 784 019
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		2 921 020	1 381 507		
financières		56 853	17 950		
exceptionnelles		168 399	1 661 930		

Détail des autres provisions pour risques :

Litiges prud'homaux : 330 340 €

Restructuration : 299 817 €

Total : 630 157 €

Provision - Garanties données aux clients :

Provision calculée sur la base d'une analyse historique et statistique des coûts supportés au titre du SAV

Pour information, le tableau de passage des provisions - présenté ci-dessus - est impacté par l'opération de fusion absorption de la société Financière Jumbo. En effet, l'apport réalisé par cette société au 1er janvier 2023 comprend les provisions de son dernier bilan clos au 31/12/22. Ces montants ne peuvent être intégrés dans la 1er colonne intitulée "montant début d'exercice" car les montants renseignés sont ceux de notre société CMR GROUP à la clôture de notre dernier exercice clos. Par conséquent, les apports de la société Financière Jumbo sont constatés dans la 2nd colonne "Augmentations dotations".

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 984 932	0	1 984 932
Autres immobilisations financières	169 960	169 960	
Clients douteux ou litigieux	94 699	94 699	
Autres créances clients	8 589 453	8 589 453	
Personnel et comptes rattachés	8 014	8 014	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 178	2 178	
Impôts sur les bénéfices	1 053 981	1 053 981	
Taxe sur la valeur ajoutée	654 245	654 245	
Divers état et autres collectivités publiques	8 660	8 660	
Groupe et associés	133 858	133 858	
Débiteurs divers	409 000	409 000	
Charges constatées d'avance	189 656	189 656	
TOTAL	13 298 636	11 313 704	1 984 932

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	160 766	160 766		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 678 727	1 048 190	1 630 537	
Emprunts et dettes financières divers	14 542 983	692 527		13 850 456
Fournisseurs et comptes rattachés	4 506 816	4 506 816		
Personnel et comptes rattachés	743 813	743 813		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	513 952	513 952		
Autres impôts taxes et assimilés	99 180	99 180		
Groupe et associés	2 773 208	2 773 208		
Autres dettes	54 626	54 626		
Produits constatés d'avance	2 101 866	2 101 866		
TOTAL	28 175 937	12 694 944	1 630 537	13 850 456
Emprunts souscrits en cours d'exercice	13 850 456			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 065 049			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	11 622 862			11 622 862

Mouvements des capitaux propres :

Capitaux propres au 01/01/2023 : 34 979 826 €

Affectation résultat 2022 :

Report à nouveau : 6 404 958 €

Opération de fusion :

€

987 192

Augmentation de capital : 11 874 108 €

Réduction de capital : 11 622 862 €

Prime de fusion : 735 946 €

Résultat 2023 :

4 547 121 €

Dot. amort. dérogatoire :

168 399 €

Capitaux propres au 31/12/2023 :

40 682 538 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
FONDS DE COMMERCE			5 170 156	5 170 156
MALI DE FUSION			1 189 119	1 189 119
Total			6 359 275	6 359 275

Nature de l'opération : Transmission universelle de Patrimoine réalisée le 31 décembre 2016.

Société bénéficiaire des apports (société absorbante) :

CONTROLE MESURE REGULATION GROUP

(anciennement FINANCIERE AMADEUS)

Technopole de Château Gombert - rue John Maynard Keynes - 13013 Marseille

SIRET : 49036634100025

Société apporteuse (société absorbée) :

CONTROLE MESURE REGULATION S.A.

Technopole de Château Gombert - rue John Maynard Keynes - 13013 Marseille

SIRET : 39057388900032

Dépréciation Fonds commercial :

En cas d'indice de perte de valeur, le fonds de commerce est soumis à un test de dépréciation. Toute dépréciation éventuelle est déterminée en comparant la juste valeur à la valeur comptable. Si la juste valeur excède la valeur comptable, le fonds de commerce est considéré comme n'ayant subi aucune dépréciation. Dans le cas contraire, une charge au titre de dépréciation du fonds de commerce est constatée dans la mesure où la valeur comptable excède la juste valeur.

A la clôture de l'exercice 2023, le test a été réalisé par la méthode d'actualisation des flux nets (cash-flows) futurs de trésorerie : aucune perte de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres de participation a été estimée en retenant l'approche par la valeur vénale. Il ressort de cette estimation que la valeur d'utilité est supérieure à la valeur nette comptable des titres de participation. Par conséquent, aucune dépréciation n'est à constater.

Enfin, en cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Matières premières et approvisionnements :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits intermédiaires et finis :

Les stocks sont évalués au prix de revient.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

A noter que le taux de dépréciation est 100% pour les « Excess » et les « Obsolete » applicable sur les stocks de matières premières, de produits finis et production en cours :

- Excess : quantité en surplus de 36 mois de consommation/ventes et de quantité incluse dans le carnet de commande
- Obsolete : absence de mouvement depuis un an

A la suite du rachat par le groupe Amphénol, un complément de provision pour dépréciation, lié à une révision des stocks selon les critères plus prudents du groupe, a été évalué 1.5 m€ au 31.12.2023.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le fait générateur de la comptabilisation des créances est la date de livraison pour les marchandises et la date de facturation pour les prestations.

Les créances et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non-compensées font l'objet d'une provision.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	862 034
Autres créances	8 660
Total	870 694

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
Factures à établir clients	862 034
Produits à recevoir divers	8 660
Total	870 694

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 250
Emprunts et dettes financières diverses	13 561
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	994 484
Dettes fiscales et sociales	1 100 099
Autres dettes	11 505
Total	2 121 898

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
Agios	2 250
Intérêts courus sur compte courant	13 561
Fournisseurs factures non parvenues	994 484
Prov et charges à payer sociales (CP, intéressement, primes)	1 025 478
Charges fiscales à payer	74 620
Charges à payer - frais déplacement	11 505
Total	2 121 898

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	189 656
Total	189 656
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 101 866
Total	2 101 866

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Achats non reçus	22 439		
Crédit-bail	82 396		
Location	61 904		
Maintenance	10 484		
Assurance	2 587		
Etudes	1 970		
Cotisations	7 876		
Total	189 656		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Lesae Back			1 545 844
Factures clients - produits non livrés	556 021		
Total	556 021		1 545 844

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Immobilisations financières	949		949	15 212
Créances	55 903		55 903	
Total	56 852		56 852	15 212

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances rattachées à des participations		1 984 932	
Emprunts et dettes financières diverses		17 316 191	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
France	3 136 935
United Kingdom	9 290 596
Tunisie	227 060
USA	6 853 592
Autres pays Europe	11 259 044
Autres pays export	844 911
Asie	3 685 887
Total	35 298 025

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	50
Employés	30
Total	80

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 005 606	5 337 346
Dont entreprises liées	783 892	5 104 474

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat avant impôt :

	Avant retraitements	Après retraitements
Courant :	2 870 480 €	- 1 909 831 €
Exceptionnel :	1 521 098 €	- 17 659 €

Impôts :

- 489 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Résultat net :

Courant :	2 870 480 €
Exceptionnel :	1 521 098 €
Impôt intégration fiscale :	489 €
<u>Crédit impôt recherche :</u>	<u>155 054 €</u>
Total :	4 547 121 €

Nous vous rappelons que notre société C.M.R. GROUP est la société mère du groupe fiscal comprenant les sociétés Procaly SAS et Aither Groupe SAS.

Modalités de répartition de la charge d'impôt du groupe fiscal entre ses membres :

Chaque société membre du groupe fiscal verse à la société mère, au titre de la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à l'imputation dont les sociétés membres auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice déficitaire, les sociétés membres ne seront titulaires en raison de cette situation d'aucune créance sur la société mère, pas même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 38 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 38 000 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		6 853 540	6 853 540
Caution bancaire a été accordée au profit de notre filiale CMR FAR EAST pour un montant de 10 000 000 SGD (cours devise à 1.4591)	6 853 540		
Total (1)			6 853 540

Engagements reçus

BPMED : cautions : diverses, marchés, étrangers, ect		436 344
ARKEA : avals et cautions		50 000
ARKEA : garanties internationales (utilisées : 105 k€)		450 000
SG : engagement par signature émis ordre et pour société		303 900
Total		1 240 244

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		4 000 000			4 000 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		1 903 850			1 903 850
- dotations de l'exercice		289 249			289 249
Total		2 193 099			2 193 099
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		2 248 795			2 248 795
- exercice		324 765			324 765
Total		2 573 560			2 573 560
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		324 765			324 765
- entre 1 et 5 ans		1 315 090			1 315 090
Total		1 639 855			1 639 855

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
55 à 65 ans	moins de 10 ans	149 060
50 à 55 ans	entre 10 et 15 ans	64 550
45 à 50 ans	entre 15 et 20 ans	31 997
35 à 45 ans	entre 20 et 30 ans	47 557
moins de 35 ans	plus de 30 ans	19 342
Engagement total		312 506

Hypothèses de calculs retenues

Méthode statistique :

"Probabilité de présence à l'âge de la retraite par tranche d'âge"

Salariés agés de moins de 35 ans : 5 %

Salariés agés entre 35 et 45 ans : 15 %

Salariés agés entre 45 et 50 ans : 25 %

Salariés agés entre 50 et 55 ans : 50 %

Salariés agés de plus de 55 ans : 75 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- CMR HONG KONG	2 843 411	100.00	3 528 930
- CMR TUNISIE	496 690	100.00	689 308
- CMR FAR EAST	3 053 820	99.99	511 877
- CMR UK	8 712 427	100.00	3 124 496
- CMR USA	4 454 496	100.00	987 878
- CMR INDIA	460 137	99.99	420 612
- CMR COSTRONIC	1 670 755	65.00	380 889
- AITHER GROUPE	3 241 543	100.00	575 856
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- GREENELEC		49.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cessions actifs	343 421	77500000
- Cessions immo. financières	288 000	77560000
- Régularisations diverses	1 628	77180000
- Rep. amort. dérogatoire	1 438 044	78250000
- Rep. prov risques	223 886	78750000
Total	2 294 979	
Charges exceptionnelles		
- VNC actifs	208	67500000
- VNC immo. financières	187 287	67560000
- Dot. amort. dérogatoires	168 399	68725000
- Honoraires	6 318	67180000
- Régularisations diverses	411 671	67180000
Total	773 883	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Aides diverses	97 742
Total	97 742

CMR GROUP

Société par actions simplifiée

Technopole de Château Gombert

7 rue John Maynard Keynes

13013 MARSEILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

CMR GROUP

Société par actions simplifiée

Technopole de Château Gombert

7 rue John Maynard Keynes

13013 MARSEILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société CMR GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CMR GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 7 mai 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Stefan Ivanov

Stefan IVANOV

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement	3 198 990	294 186	2 904 804	2 519 951	384 852	15.27	
	Concessions, brevets et droits similaires	1 549 886	1 330 983	218 903	294 176	75 273	25.59	
	Fonds commercial (1)	6 359 275		6 359 275	6 359 275			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	1 372 463	1 341 531	30 932	33 848	2 916	8.61	
	Autres immobilisations corporelles	1 762 303	1 323 436	438 867	218 442	220 425	100.91	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	40 539 931	6 941 866	33 598 065	33 754 762	156 697	0.46		
Créances rattachées à des participations	1 984 932		1 984 932	1 390 292	594 639	42.77		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	169 960		169 960	251 363	81 403	32.38		
Total II	56 937 740	11 232 002	45 705 738	44 822 110	883 628	1.97		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	9 120 587	1 700 114	7 420 474	8 386 009	965 535	11.51	
	En-cours de production de biens	1 502 292	62 237	1 440 055	1 046 613	393 443	37.59	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	1 495 458	553 929	941 529	716 829	224 700	31.35	
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	8 684 152	94 699	8 589 453	6 749 487	1 839 967	27.26	
	Autres créances	2 269 936		2 269 936	988 407	1 281 529	129.66	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	3 010 986		3 010 986	2 681 213	329 773	12.30		
Charges constatées d'avance (3)	189 656		189 656	217 773	28 118	12.91		
Total III	26 273 067	2 410 978	23 862 090	20 786 330	3 075 759	14.80		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				80 502	80 502	100.00	
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)	56 853		56 853	17 870	38 983	218.15	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	83 267 660	13 642 980	69 624 680	65 706 812	3 917 868	5.96		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 874 108)	11 874 108		11 622 862		251 246	2.16
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	810 314		74 368		735 946	989.60
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	1 162 286		1 162 286			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	21 608 527		15 203 570		6 404 958	42.13	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 547 121		6 404 958		1 857 836	29.01	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	680 182		511 783		168 399	32.90	
Total I	40 682 538		34 979 826		5 702 712	16.30	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	750 993		328 159		422 835	128.85
	Provisions pour charges						
	Total III	750 993		328 159		422 835	128.85
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 678 727		9 973 022		7 294 295	73.14
	Concours bancaires courants	160 766		193 132		32 366	16.76
	Emprunts et dettes financières diverses	17 316 191		8 942 838		8 373 354	93.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 506 816		5 656 875		1 150 059	20.33	
Dettes fiscales et sociales	1 356 945		838 998		517 947	61.73	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 263 461		2 263 461	100.00	
Autres dettes	54 626		8 667		45 959	530.26	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	2 101 866		2 502 211		400 346	16.00
	Total IV	28 175 937		30 379 205		2 203 268	7.25
	Ecarts de conversion passif (V)	15 212		19 623		4 411	22.48
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		69 624 680		65 706 812		3 917 868	5.96

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	2 989 784	28 476 206	31 465 990	30 362 641		1 103 349	3.63
Production vendue de services	825 317	3 006 718	3 832 035	1 907 635		1 924 400	100.88
Chiffre d'affaires NET	3 815 101	31 482 924	35 298 025	32 270 276		3 027 749	9.38
Production stockée			517 168	453 035		64 133	14.16
Production immobilisée			498 598	621 557		122 959	19.78
Subventions d'exploitation			13 807	77 808		64 001	82.25
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 479 249	1 639 852		160 604	9.79
Autres produits			1 023 754	1 256 325		232 571	18.51
Total des Produits d'exploitation (I)			38 830 601	36 318 853		2 511 747	6.92
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 434 400	21 747 627		686 773	3.16
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			145 615	1 196 147		1 050 532	87.83
Autres achats et charges externes *			6 283 044	7 257 643		974 599	13.43
Impôts, taxes et versements assimilés			334 810	321 980		12 830	3.98
Salaires et traitements			4 696 796	3 127 683		1 569 113	50.17
Charges sociales			2 203 991	1 277 669		926 322	72.50
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			645 211	379 392		265 819	70.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 316 279	1 306 104		1 010 175	77.34
Dotations aux provisions			604 741	75 403		529 338	702.01
Autres charges			980 770	1 061 954		81 183	7.64
Total des Charges d'exploitation (II)			40 354 427	35 359 308		4 995 119	14.13
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 523 827	959 545		2 483 372	258.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	5 104 474		9 678 218		4 573 743	47.26
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	232 871		11 873		220 998	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	17 950		109 050		91 100	83.54
Différences positives de change	127 115		93 621		33 493	35.78
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	5 482 409		9 892 761		4 410 352	44.58
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	56 853		3 857 870		3 801 017	98.53
Intérêts et charges assimilées (4)	1 005 606		258 560		747 046	288.93
Différences négatives de change	25 644		140 508		114 865	81.75
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 088 103		4 256 939		3 168 836	74.44
2. Résultat financier (V-VI)	4 394 307		5 635 823		1 241 516	22.03
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 870 480		6 595 368		3 724 888	56.48
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 628				1 628	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	631 421		327 429		303 992	92.84
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 661 930				1 661 930	
Total VII	2 294 980		327 429		1 967 550	600.91
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	417 988		105 800		312 188	295.08
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	187 494				187 494	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	168 399		543 356		374 957	69.01
Total VIII	773 881		649 156		124 725	19.21
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 521 098		321 727		1 842 825	572.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	155 543		131 316		24 227	18.45
Total des produits (I+III+V+VII)	46 607 990		46 539 044		68 946	0.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	42 060 868		40 134 086		1 926 782	4.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 547 121		6 404 958		1 857 836	29.01

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 69 624 680.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 35 298 024.67 Euros et dégageant un bénéfice de 4 547 121.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- En date du 11 décembre 2023, opération de fusion par voie d'absorption de la société Financière Jumbo avec effet rétroactif au 1er janvier 2023.

Pour réaliser cette opération, notre Société a procédé à :

- une augmentation de capital d'un montant de 11 874 108 €
- une réduction de capital d'un montant de 11 622 862 €

A l'issue de cette opération, le capital social de notre société s'élève à : 11 874 108 €.

- A compter du 1er janvier 2023, notre société est la nouvelle société mère du groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés : Procaly SAS et Aither Groupe SAS

- Remboursement par anticipation de la dette senior pour 6 m€

- Cession de l'ensemble des titres de notre filiale CMR Korea

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le niveau d'activité économique reste soutenu en ce début d'année 2024.

Notre Société n'étant pas exposée sur ses ventes ni ses achats à l'Ukraine, la Biélorussie ou la Russie, nous ne prévoyons pas de répercussion économique directe du conflit sur notre plan d'affaire.

Le contexte inflationniste, notamment sur certaines matières premières comme le cuivre, s'il ne se fait pas sentir actuellement reste cependant à surveiller car il pourrait à terme impacter dans une certaine mesure nos coûts de production.

La direction de notre Société a estimé, à la date d'établissement des comptes clos au 31 décembre 2023, que la convention de la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	2 700 391		498 598
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 851 098		58 063
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 341 746		30 717
Installations générales agencements aménagements divers	730 150		286 523
Matériel de transport	627		1 186
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	721 781		22 603
TOTAL	2 794 304		341 029
Autres participations	42 087 001		630 510
Prêts, autres immobilisations financières	251 363		
TOTAL	42 338 364		630 510
TOTAL GENERAL	55 684 157		1 528 200

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement		0	3 198 990	3 198 990
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles			7 909 161	7 909 161
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 372 463	1 372 463
Installations générales agencements aménagements divers			1 016 673	1 016 673
Matériel de transport		566	1 247	1 247
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			744 384	744 384
TOTAL		566	3 134 766	3 134 766
Autres participations	5 361	187 287	42 524 863	42 524 863
Prêts, autres immobilisations financières	81 403	0	169 960	169 960
TOTAL	86 764	187 287	42 694 823	42 694 823
TOTAL GENERAL	86 764	187 853	56 937 740	56 937 740

Les règlements comptables du CRC 2004-06 et 2002-10 en matière de comptabilisation des actifs et des amortissements ont été pris en considération.

Toutefois, compte tenu du caractère non significatif aucun retraitement n'a été opéré sur ces points. De même, les valeurs résiduelles théoriques n'ont pas été revalorisées.

Le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général prévoit de nouvelles dispositions quant au traitement du mali technique de fusion pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. Nous rappelons que le mali de fusion - suite à la TUP réalisée au cours de l'exercice clos le 31/12/2016 - s'élevait à 15 876 k€.

Il avait été affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient des plus-values latentes, soit de la manière suivante :

- Fonds de commerce : 1 189 k€
- Titres de participation : 14 687 k€

Test de la valeur des titres de participation : à la clôture de l'exercice 2023, le test a été réalisé par la méthode d'actualisation des flux nets (cash-flows) futurs de trésorerie.

Il ressort de ce test :

- maintien des dépréciations antérieures sur les titres de sociétés CMR Far East et Greenelec
- aucune perte de valeur sur les titres de nos autres filiales.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	180 440	113 746		294 186
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 197 647	133 336	0	1 330 983
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 307 898	33 633		1 341 531
Installations générales agencements aménagements divers		581 093	47 478		628 571
Matériel de transport		628	401	34	994
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		652 394	41 476		693 871
	TOTAL	2 542 014	122 988	34	2 664 967
	TOTAL GENERAL	3 920 100	370 070	34	4 290 136
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	113 746			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	133 336			
Instal.techniques matériel outillage indus.		33 633			
Instal.générales agenc.aménag.divers		47 478			
Matériel de transport		401			
Matériel de bureau informatique mobilier		41 476			
	TOTAL	122 988			
	TOTAL GENERAL	370 070			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	80 502		80 502	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	511 783	1 606 443	1 438 044		680 182
TOTAL	511 783	1 606 443	1 438 044		680 182

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	75 403	63 984	75 403		63 984
Pertes de change	17 870	56 853	17 870		56 853
Autres provisions pour risques et charges	234 886	652 362	257 091		630 157
TOTAL	328 159	773 199	350 364		750 993

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 013 474		80		2 013 394
Sur autres immobilisations financières	4 928 472				4 928 472
Sur stocks et en cours	1 306 104	2 316 279	1 306 104		2 316 279
Sur comptes clients	94 699				94 699
TOTAL	8 342 748	2 316 279	1 306 184		9 352 844
TOTAL GENERAL	9 182 690	4 695 921	3 094 592		10 784 019
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		2 921 020	1 381 507		
financières		56 853	17 950		
exceptionnelles		168 399	1 661 930		

Détail des autres provisions pour risques :

Litiges prud'homaux : 330 340 €

Restructuration : 299 817 €

Total : 630 157 €

Provision - Garanties données aux clients :

Provision calculée sur la base d'une analyse historique et statistique des coûts supportés au titre du SAV

Pour information, le tableau de passage des provisions - présenté ci-dessus - est impacté par l'opération de fusion absorption de la société Financière Jumbo. En effet, l'apport réalisé par cette société au 1er janvier 2023 comprend les provisions de son dernier bilan clos au 31/12/22. Ces montants ne peuvent être intégrés dans la 1er colonne intitulée "montant début d'exercice" car les montants renseignés sont ceux de notre société CMR GROUP à la clôture de notre dernier exercice clos. Par conséquent, les apports de la société Financière Jumbo sont constatés dans la 2nd colonne "Augmentations dotations".

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 984 932	0	1 984 932
Autres immobilisations financières	169 960	169 960	
Clients douteux ou litigieux	94 699	94 699	
Autres créances clients	8 589 453	8 589 453	
Personnel et comptes rattachés	8 014	8 014	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 178	2 178	
Impôts sur les bénéfices	1 053 981	1 053 981	
Taxe sur la valeur ajoutée	654 245	654 245	
Divers état et autres collectivités publiques	8 660	8 660	
Groupe et associés	133 858	133 858	
Débiteurs divers	409 000	409 000	
Charges constatées d'avance	189 656	189 656	
TOTAL	13 298 636	11 313 704	1 984 932

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	160 766	160 766		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 678 727	1 048 190	1 630 537	
Emprunts et dettes financières divers	14 542 983	692 527		13 850 456
Fournisseurs et comptes rattachés	4 506 816	4 506 816		
Personnel et comptes rattachés	743 813	743 813		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	513 952	513 952		
Autres impôts taxes et assimilés	99 180	99 180		
Groupe et associés	2 773 208	2 773 208		
Autres dettes	54 626	54 626		
Produits constatés d'avance	2 101 866	2 101 866		
TOTAL	28 175 937	12 694 944	1 630 537	13 850 456
Emprunts souscrits en cours d'exercice	13 850 456			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 065 049			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	11 622 862			11 622 862

Mouvements des capitaux propres :

Capitaux propres au 01/01/2023 : 34 979 826 €

Affectation résultat 2022 :

Report à nouveau : 6 404 958 €

Opération de fusion :

€

987 192

Augmentation de capital : 11 874 108 €

Réduction de capital : 11 622 862 €

Prime de fusion : 735 946 €

Résultat 2023 : 4 547 121 €

Dot. amort. dérogatoire : 168 399 €

Capitaux propres au 31/12/2023 : 40 682 538 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE			5 170 156	5 170 156	
MALI DE FUSION			1 189 119	1 189 119	
Total			6 359 275	6 359 275	

Nature de l'opération : Transmission universelle de Patrimoine réalisée le 31 décembre 2016.

Société bénéficiaire des apports (société absorbante) :

CONTROLE MESURE REGULATION GROUP

(anciennement FINANCIERE AMADEUS)

Technopole de Château Gombert - rue John Maynard Keynes - 13013 Marseille

SIRET : 49036634100025

Société apporteuse (société absorbée) :

CONTROLE MESURE REGULATION S.A.

Technopole de Château Gombert - rue John Maynard Keynes - 13013 Marseille

SIRET : 39057388900032

Dépréciation Fonds commercial :

En cas d'indice de perte de valeur, le fonds de commerce est soumis à un test de dépréciation. Toute dépréciation éventuelle est déterminée en comparant la juste valeur à la valeur comptable. Si la juste valeur excède la valeur comptable, le fonds de commerce est considéré comme n'ayant subi aucune dépréciation. Dans le cas contraire, une charge au titre de dépréciation du fonds de commerce est constatée dans la mesure où la valeur comptable excède la juste valeur.

A la clôture de l'exercice 2023, le test a été réalisé par la méthode d'actualisation des flux nets (cash-flows) futurs de trésorerie : aucune perte de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres de participation a été estimée en retenant l'approche par la valeur vénale. Il ressort de cette estimation que la valeur d'utilité est supérieure à la valeur nette comptable des titres de participation. Par conséquent, aucune dépréciation n'est à constater.

Enfin, en cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Matières premières et approvisionnements :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits intermédiaires et finis :

Les stocks sont évalués au prix de revient.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

A noter que le taux de dépréciation est 100% pour les « Excess » et les « Obsolete » applicable sur les stocks de matières premières, de produits finis et production en cours :

- Excess : quantité en surplus de 36 mois de consommation/ventes et de quantité incluse dans le carnet de commande
- Obsolete : absence de mouvement depuis un an

A la suite du rachat par le groupe Amphénol, un complément de provision pour dépréciation, lié à une révision des stocks selon les critères plus prudents du groupe, a été évalué 1.5 m€ au 31.12.2023.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le fait générateur de la comptabilisation des créances est la date de livraison pour les marchandises et la date de facturation pour les prestations.

Les créances et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises à ce dernier cours est porté au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non-compensées font l'objet d'une provision.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	862 034
Autres créances	8 660
Total	870 694

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
Factures à établir clients	862 034
Produits à recevoir divers	8 660
Total	870 694

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 250
Emprunts et dettes financières diverses	13 561
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	994 484
Dettes fiscales et sociales	1 100 099
Autres dettes	11 505
Total	2 121 898

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
Agios	2 250
Intérêts courus sur compte courant	13 561
Fournisseurs factures non parvenues	994 484
Prov et charges à payer sociales (CP, intéressement, primes)	1 025 478
Charges fiscales à payer	74 620
Charges à payer - frais déplacement	11 505
Total	2 121 898

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	189 656
Total	189 656
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 101 866
Total	2 101 866

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Achats non reçus	22 439		
Crédit-bail	82 396		
Location	61 904		
Maintenance	10 484		
Assurance	2 587		
Etudes	1 970		
Cotisations	7 876		
Total	189 656		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Lesae Back			1 545 844
Factures clients - produits non livrés	556 021		
Total	556 021		1 545 844

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Immobilisations financières	949		949	15 212
Créances	55 903		55 903	
Total	56 852		56 852	15 212

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances rattachées à des participations		1 984 932	
Emprunts et dettes financières diverses		17 316 191	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
France	3 136 935
United Kingdom	9 290 596
Tunisie	227 060
USA	6 853 592
Autres pays Europe	11 259 044
Autres pays export	844 911
Asie	3 685 887
Total	35 298 025

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	50
Employés	30
Total	80

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 005 606	5 337 346
Dont entreprises liées	783 892	5 104 474

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat avant impôt :

	Avant retraitements	Après retraitements
Courant :	2 870 480 €	- 1 909 831 €
Exceptionnel :	1 521 098 €	- 17 659 €

Impôts :

- 489 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

<u>Résultat net</u> :	
Courant :	2 870 480 €
Exceptionnel :	1 521 098 €
Impôt intégration fiscale :	489 €
<u>Crédit impôt recherche</u> :	<u>155 054 €</u>
Total :	4 547 121 €

Nous vous rappelons que notre société C.M.R. GROUP est la société mère du groupe fiscal comprenant les sociétés Procaly SAS et Aither Groupe SAS.

Modalités de répartition de la charge d'impôt du groupe fiscal entre ses membres :
Chaque société membre du groupe fiscal verse à la société mère, au titre de la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à l'imputation dont les sociétés membres auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice déficitaire, les sociétés membres ne seront titulaires en raison de cette situation d'aucune créance sur la société mère, pas même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 38 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 38 000 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		6 853 540
Caution bancaire a été accordée au profit de notre filiale CMR FAR EAST pour un montant de 10 000 000 SGD (cours devise à 1.4591)	6 853 540	
Total (1)		6 853 540

Engagements reçus

BPMED : cautions : diverses, marchés, étrangers, ect		436 344
ARKEA : avals et cautions		50 000
ARKEA : garanties internationales (utilisées : 105 k€)		450 000
SG : engagement par signature émis ordre et pour société		303 900
Total		1 240 244

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		4 000 000			4 000 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		1 903 850			1 903 850
- dotations de l'exercice		289 249			289 249
Total		2 193 099			2 193 099
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		2 248 795			2 248 795
- exercice		324 765			324 765
Total		2 573 560			2 573 560
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		324 765			324 765
- entre 1 et 5 ans		1 315 090			1 315 090
Total		1 639 855			1 639 855

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
55 à 65 ans	moins de 10 ans	149 060
50 à 55 ans	entre 10 et 15 ans	64 550
45 à 50 ans	entre 15 et 20 ans	31 997
35 à 45 ans	entre 20 et 30 ans	47 557
moins de 35 ans	plus de 30 ans	19 342
Engagement total		312 506

Hypothèses de calculs retenues

Méthode statistique :

"Probabilité de présence à l'âge de la retraite par tranche d'âge"

Salariés agés de moins de 35 ans : 5 %

Salariés agés entre 35 et 45 ans : 15 %

Salariés agés entre 45 et 50 ans : 25 %

Salariés agés entre 50 et 55 ans : 50 %

Salariés agés de plus de 55 ans : 75 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- CMR HONG KONG	2 843 411	100.00	3 528 930
- CMR TUNISIE	496 690	100.00	689 308
- CMR FAR EAST	3 053 820	99.99	511 877
- CMR UK	8 712 427	100.00	3 124 496
- CMR USA	4 454 496	100.00	987 878
- CMR INDIA	460 137	99.99	420 612
- CMR COSTRONIC	1 670 755	65.00	380 889
- AITHER GROUPE	3 241 543	100.00	575 856
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- GREENELEC		49.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cessions actifs	343 421	77500000
- Cessions immo. financières	288 000	77560000
- Régularisations diverses	1 628	77180000
- Rep. amort. dérogatoire	1 438 044	78250000
- Rep. prov risques	223 886	78750000
Total	2 294 979	
Charges exceptionnelles		
- VNC actifs	208	67500000
- VNC immo. financières	187 287	67560000
- Dot. amort. dérogatoires	168 399	68725000
- Honoraires	6 318	67180000
- Régularisations diverses	411 671	67180000
Total	773 883	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Aides diverses	97 742
Total	97 742

CMR GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 11 874 108 Euros
Siège social : Technopôle de Château Gombert
7 Rue John Maynard Keynes 13013 MARSEILLE

490 366 341 RCS MARSEILLE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Il vous sera donné, par ailleurs, lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Tous les documents, comptes, rapports ou autres écrits et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions statutaires.

Nous vous précisons que la présentation des comptes annuels, ainsi que les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice, n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires s'est élevé à 35 298 025 € contre un chiffre d'affaires de 32 270 276 € en 2022. Le résultat net est un bénéfice de 4 547 121 € contre un bénéfice de 6 404 958 € en 2022.

Activité en matière de recherche et développement

Notre activité en matière de recherche et développement demeure soutenue.

Le compte de résultat de la société CMR GROUP se présente de la manière suivante :

Le chiffre d'affaires HT s'est élevé à 35 298 025 €

Les autres produits sont représentés par :

des produits d'exploitation pour	38 830 601 €
des produits financiers pour	5 482 409 €
des produits exceptionnels pour	2 294 980 €

Total des produits 46 607 990 €

Les charges de l'exercice s'établissent comme suit :

Charges d'exploitation	40 354 427 €
Charges financières	1 088 103 €
Charges exceptionnelles	773 881 €
Impôts sur les bénéfices	- 155 543 €
Participation des salariés aux résultats de l'Entreprise	0 €

Total des charges 42 060 868 €

Le résultat net s'établit à 4 547 121 €

A la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 40 682 538 €.

➤ **LES FILIALES**

CMR UK (détenue à 100% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2023 s'est élevé à 22 418 519 € contre 23 598 414 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit à 3 124 496 € contre 3 260 380 € pour l'exercice précédent.

CMR Far East (détenue à 100% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2023 s'est élevé à 3 236 803 € contre 3 563 943 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit à - 511 877 € contre - 85 846 € pour l'exercice précédent.

CMR Tunisie (détenue à 100% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2023 s'est élevé à 4 416 148 € contre 5 604 757 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit à -689 308 € contre -39 274 € pour l'exercice précédent.

CMR USA (détenue à 100% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2023 s'est élevé à 13 346 300 € contre 12 040 646 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit à 987 878 € contre 962 437 € pour l'exercice précédent.

AITHER GROUPE (détenue à 100% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2023 s'est élevé à 0 € contre 240 000 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit à 575 856 € contre 1 567 556 € pour l'exercice précédent.

CMR HONG KONG (détenue à 100% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2023 s'est élevé à 0 € contre 0 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit à 3 528 930 € contre 2 125 237 € pour l'exercice précédent.

CMR INDIA (détenue à 100% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2023 s'est élevé à 3 504 250 € contre 2 328 194 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit à 420 612 € contre 114 030€ pour l'exercice précédent.

COSTRONIC (détenue à 65 % par C.M.R. GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2023 s'est élevé à 3 510 199 € contre 2 275 120 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit à 380 889 € contre -124 024 € pour l'exercice précédent.

II – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

- En date du 11 décembre 2023, opération de fusion par voie d'absorption de la société Financière Jumbo avec effet rétroactif au 1er janvier 2023.

Pour réaliser cette opération, notre Société a procédé à :

- une augmentation de capital d'un montant de 11 874 108 €
- une réduction de capital d'un montant de 11 622 862 €

A l'issue de cette opération, le capital social de notre société s'élève à : 11 874 108 €.

- A compter du 1^{er} janvier 2023, notre société est la nouvelle société mère du groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés : Procaly SAS et Aither Groupe SAS.
- Remboursement par anticipation de la dette senior pour 6 m€
- Cession de l'ensemble des titres de nos filiales CMR Korea et CMR Philippines (détenue par notre filiale CMR Far East)

III – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES 2024

Le niveau d'activité économique reste soutenu en ce début d'année 2024.

Notre Société n'étant pas exposée sur ses ventes ni ses achats à l'Ukraine, la Biélorussie ou la Russie, nous ne prévoyons pas de répercussion économique directe du conflit sur notre plan d'affaire.

Le contexte inflationniste, notamment sur certaines matières premières comme le cuivre, s'il ne se fait pas sentir actuellement reste cependant à surveiller car il pourrait à terme impacter dans une certaine mesure nos coûts de production.

La direction de notre Société a estimé, à la date d'établissement des comptes clos au 31 décembre 2023, que la convention de la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

Perspectives : l'objectif pour l'exercice 2024 est de poursuivre le développement du groupe par une croissance du chiffre d'affaires.

IV - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels au 31 Décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité avec les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent

V - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	4 547 121 €

Total	4 547 121 €

Affectation :

Au compte « Report à Nouveau »	4 547 121 €
Distribution de dividendes	0 €

Total	4 547 121 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
31/12/2023	Néant	Néant
31/12/2022	Néant	Néant
31/12/2021	5 000 000 €	Néant

VI - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visés à l'article 39-4 du CGI.

VII - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous avons précédemment exposé l'activité des filiales.

Prise de participation sur l'exercice : Néant

VIII – MANDATS DU PRESIDENT

Aucun mandat n'arrive à expiration.

IX – MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Le mandat du Commissaire aux comptes titulaire étant arrivé à expiration, nous vous proposons :

- De renouveler pour une période de six exercices le mandat du Cabinet DELOITTE ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire.

X – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 sont les suivantes :

- Des avances financières rémunérées ont été consenties à la filiale CMR TUNISIE. Au 31 décembre 2023, le solde de ces avances s'élève à 1 534 342 €. Sur l'exercice 2023, les intérêts perçus par la société CMR GROUP se sont élevés à 46 039 €
- Une caution bancaire a été accordée au profit de la filiale CMR FAR EAST pour un montant maximum de 10 000 000 SGD et autorisée par le Conseil de surveillance du 20 septembre 2005.

L'ensemble des autres opérations intervenant entre la société CMR GROUP et les sociétés du groupe correspondent à des conventions courantes conclues à des conditions normales.

XI – DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Il est indiqué par le Président que les informations relatives aux délais de paiement ne sont pas communiquées car elles nécessitent un travail trop complexe au regard de la dimension de la société et de son service comptable.

XII - CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

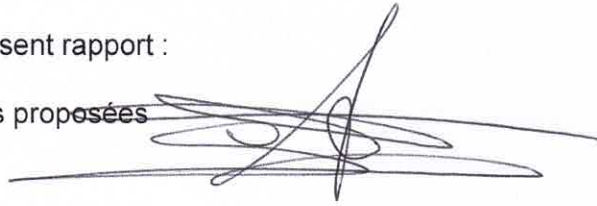
Nous allons vous donner lecture :

- ✓ du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux

*
* *
*

Vous trouverez en annexe au présent rapport :

- Le texte des résolutions proposées

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

Le 28 juin 2024,
LE PRESIDENT